

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 12 (1932)
Heft: 5

Artikel: La préparation aux affaires par la méthode des cas
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PRÉPARATION AUX AFFAIRES

par la méthode des cas

LA formation de ceux qui sont appelés à diriger des entreprises est un problème que les difficultés naissant des exigences et de la complexité de la vie économique moderne rendent particulièrement délicat. L'initiation à l'art de diriger, si elle suppose d'abord l'acquisition d'un large bagage scientifique, ne saurait utilement remplir son rôle sans tâcher, dans la mesure du possible, d'éviter aux jeunes gens les tâtonnements et les mécomptes que le manque d'expérience réserve aux plus intelligents lorsqu'ils débutent dans la voie nouvelle qui s'ouvre à eux.

Reconnaissant que l'enseignement théorique de nos hautes écoles ne suit que de fort loin la marche des affaires, des spécialistes étudient actuellement la possibilité de le réformer, en le rendant plus souple et plus pratique. A cet effet, ils envisagent l'application d'une méthode nouvelle, le « case system » qui, sans prétendre former des hommes expérimentés, se propose de préparer des cadres aux entreprises en facilitant aux jeunes gens le passage de la vie théorique à la vie courante. La méthode des cas complète, en les mettant en œuvre, les connaissances acquises au cours des études supérieures, par un enseignement expérimental formant un tout organisé et portant sur des cas d'espèce empruntés à la vie réelle des affaires.

On conçoit aisément l'intérêt que suscite l'examen des multiples questions de politique, d'organisation, de vente, de finance qui viennent se poser fréquemment au chef d'entreprise ou à ses collaborateurs. L'étudiant est mis en présence d'un problème dont il connaît toutes les données, qu'il analyse d'abord pour son compte, puis qu'il discute, réuni à ses collègues en une sorte de conseil d'administration, sous la direction d'un professeur faisant partie du monde des affaires et qualifié pour traiter le sujet envisagé. Ainsi en quelques mois, le futur chef acquiert une expérience solide et une pratique que seules de longues années de direction pouvaient lui donner jusqu'à présent. L'effort personnel auquel il est astreint, et les qualités d'ordre, de clarté, de logique qui se développent au contact d'une excellente discipline d'esprit, lui

permettent de s'initier rapidement à l'art du diagnostic dont on sait l'importance dans les affaires.

La méthode reposant sur une étude vivante de cas concrets, suppose l'existence d'un organisme dont la fonction consiste à aller chercher des cas pratiques, nécessaires à l'alimentation de l'enseignement, auprès des entreprises. La création d'un vaste laboratoire s'impose donc. Il servira d'agent de liaison entre l'école d'application et le monde des affaires.

En fournissant des matériaux que le laboratoire a pour mission de récolter, les chefs d'entreprises collaborent à la formation des futurs cadres. Ils peuvent, lorsqu'ils proposent des cas, assister à leur discussion et en tirer des conclusions utiles.

Telle que nous l'avons exposée brièvement, cette méthode a été appliquée avec plein succès à Harvard et, depuis deux ans, à Paris. De nombreux Suisses ont déjà suivi les cours de la réputée Graduate School of Business Administration d'Harvard. Le nombre de ceux qui participent aux travaux du Centre de Préparation des Affaires de Paris augmente aussi continuellement.

L'introduction de la méthode des cas dans l'enseignement en Suisse fait actuellement l'objet d'études sérieuses de la part de la Commission Romande de Rationalisation et de son actif secrétaire général, M. Aloïs Hentsch. La Faculté des Sciences économiques de l'Université de Genève et l'Institut international d'Organisation scientifique du Travail, à Genève, s'intéressent tout particulièrement à cette question. En mai et juin dernier, M. Jolly, directeur des services techniques de la Chambre de Commerce de Paris, est venu faire une série de conférences dans les universités romandes pour exposer les principes de la méthode et les résultats obtenus. L'accueil que les milieux intéressés lui ont réservé permet de bien augurer du succès des efforts que poursuivent ceux qui, en renouvelant l'enseignement de nos hautes écoles, préparent à nos industries des chefs toujours plus qualifiés. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant des progrès réalisés dans cette voie.